

CONSEIL D'ECOLE
PROCES-VERBAL

REUNION du .Vendredi 6 novembre 2020

ECOLE maternelle
 élémentaire
 primaire

Adresser :

- 2 exemplaires à l'inspecteur de l'Education nationale de circonscription

- 1 exemplaire au maire

	Nom	Fonction	Présent	Absent
Pour la municipalité				
Mr	Nigay	Mr le Maire	x	
Mme	Van boxtel	Adjointe	x	
Mr	Urcourt	Conseiller municipal	x	
Pour les représentants de l'école				
Mme	Spira	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mme	Quenet	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mme	Hachemi	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mme	Robache	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mme	Renard	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mme	Wuart	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mr	Alizar	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mme	Rousseau	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mr	Huet	Parent d'élève élu suppléant	x	
Mme	Hugé	Parent d'élève élu suppléant		
Mme	Debock	Parent d'élève élu suppléant	x	
Mme	Verbrugghe	Parent d'élève élu suppléant	x	
Pour l'école				
Mme	Schinkler	Enseignante PS-MS	x	
Mme	Bongrand	Enseignante MS-GS	x	
Mme	Bodson	Enseignante MS- GS	x	
Mme	Leroy	Enseignante GS	x	
Mme	Robache	Enseignante CP	x	
Mme	Lemaire	Enseignante CE1	x	
Mme	Symoën	Enseignante CE1-CE2	x	
Mme	Bouchet	Enseignante CE1-CE2	x	
Mme	Guilbert	Enseignante CM1-CM2	x	
Mme	Tallon	Enseignante CM1-CM2	x	
Mme	Roussel	Atsem	x	
Mme	Robinet	Atsem	x	

Procès-verbal établi le .6 novembre 2020

Le président, directeur de l'école,

Nom : Mme Symoën

Le secrétaire de séance,

Nom : Mme Guilbert

TITRE ET DEVELOPPEMENT

- heure de début de séance : 18h30 - heure de fin de séance : 20h00 Secrétaire de séance :

Merci à tous d'être présents et d'être investis pour les élèves de cette école.

Questions des parents d'élèves : aborder le problème des contenants alimentaires (en plastique) ainsi qu'au problème de gâchis alimentaire à la cantine.

Présentation des nouveaux membres du conseil d'école

Pour les parents élus titulaires, nous avons Mme Spira, Mr Quenet, Mme Hachemi, Mme Robache, Mme Renard, Mme Wiart, Mr Alizar et Mme Rousseau Pour les parents élus suppléants, nous avons Mr Huet, Mme Hugé, Mme Debock et Mme Verbrughe

Pour les enseignants : Mme Schinkler, Mme Bongrand et Mme Bodson, Mme Leroy, Mme Robache, Mme Lemaire, Mme Symoën et Mme Bouchet, Mme Guilbert et Mme Tallon.

Rappel des attributions du conseil d'école : le conseil d'école vote le règlement intérieur et établit le projet d'organisation de la semaine scolaire. Il peut donner son avis sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions concernant la vie de l'école. Les questions à rajouter doivent être données 3 jours avant le conseil sinon elles seront traitées au prochain conseil d'école.

Chacun des membres de droit dispose d'une voix en cas de vote. Les parents suppléants peuvent assister aux réunions MAIS ils n'ont droit de voter qu'en d'absence du parent titulaire: jamais plus de parents votants que de classes dans l'école.

C'est le directeur d'école qui préside le Conseil d'école et donc qui mène les débats, distribue la parole, organise le vote si besoin. C'est le directeur qui rédige le procès-verbal (compte-rendu) de la séance, qui le signe et qui le fait contre-signer après accord, par le secrétaire-adjoint qui aura été désigné en début de séance.

▪ **Présentation des résultats des élections des parents d'élèves**

Cette année, Mr Huet m'a aidé à préparer le matériel de vote. Mais malheureusement aucun parent n'était présent au dépouillement.

Nombre d'inscrits 274 ; Nombre de votants 137 ; Nombre de bulletins blancs ou nuls 15

Nombre de suffrages exprimés (S) 122 ; Taux de participation 50%. Résultats : Nombre de sièges à pourvoir (N) 8 ; Quotient (S/N) 15.25. Une participation identique à l'an passé.

▪ **Vote du règlement intérieur de l'école**

Lecture du règlement intérieur. Le règlement intérieur a été adopté à l'unanimité. Pas de changement par rapport au précédent.

▪ **Organisation pédagogique de l'école**

PS/MS	MS/GS	GS	CP	CE1	CE1/CE2	CM1/CM2	CM1/CM2
20+6	18 +7	24	21	27	7 + 19	10+15	12+15
26	25	24	21	24	26	25	27
Mme Schinkler	Mme Bongrand Mme Bodson	Mme Leroy +1 à venir	Mme Robache +1 à venir	Mme Lemaire	Mme Symoën Mme Bouchet	Mme Guilbert +1 à venir	Mme Tallon

Une moyenne de 25.125 élèves.

Avec la Covid et le nouveau protocole. L'accueil se fait directement dans les classes. La cour de récréation élémentaire est partagée en deux parties pour que deux classes soient ensemble en récréation pour des raisons de sécurité (au cas où il y a des blessés). Les récréations commencent en élémentaire à 10h et se termine avec le dernier groupe à 11h30. Dans la cour maternelle, les classes de PS/MS et MS/GS se succèdent sans se croiser.

Mme Robache est absente car elle est enceinte. Elle ne reviendra sûrement pas. Elle est remplacée jusqu'aux vacances de Noël. Puis après les vacances de Noël, un autre remplaçant prendra le relais jusqu'à son retour.

▪ **Présentation du matériel pédagogique utilisé dans les classes :**

Au CP, la méthode de lecture est « Taoki » et en maths, c'est « Vivre les maths ».

Au CE1, les manuels utilisés sont « Outils pour les maths et Outils pour le français »

Au CE2: manuels utilisés sont « Outils pour les maths et Outils pour le français » Au CM1/CM2 : en français : POP

CM1: En math : nouveaux outils pour les maths et eurêka

CM2 : en math, c'est « j'aime les maths »

En sciences : Questionner le monde au cycle 2, la mallette pédagogique « matière et énergie » pour toute l'école.

En espace et temps : espace / temps au cycle 2 des éditions SED.

En géographie, Histoire et Education Morale et civique pour les CM1 et CM2: la collection Magellan

▪ Gestion des Atsems

La mairie emploie deux atsems et une apprentie.

Mme Roussel est rattachée à la classe de Mme Schinkler.

Mme Robinet est rattachée à la classe de Mme Bongrand

Mme DA Costa (l'apprentie) est rattachée à la classe de Mme Leroy.

Il est bien entendu que les Atsems lors d'une absence de l'une d'elle vont aussi dans les autres classes afin que les élèves puissent bénéficier de toute l'aide possible.

▪ Consignes de sécurité à tenir en cas d'alerte Plan Particulier de Mise en Sureté

A partir du lundi 9 novembre, nous pouvons de nouveau nous rendre dans les lieux à proximité de l'école comme le dojo ou le city stade pour faire sport.

Une fiche récapitulative sera mise dans les cahiers de liaison: lecture de la fiche « les bons reflexes en cas d'accident majeur en cas d'alerte. » Durant cette année scolaire nous devons procéder à trois exercices dont un avant les vacances d'octobre. Nous effectuerons une alerte incendie et une alerte PPMS avant les vacances de Noël.

En cette période de crise sanitaire, les modalités de réalisation des exercices de sécurité sont à reconsidérer pour assurer le respect des grands principes du protocole sanitaire : respect des gestes barrière ; port du masque pour les adultes ; hygiène des mains ; nettoyage et aération des locaux.

Par conséquent, pour cette année, les exercices seront adaptés de la façon suivante :

Les exercices « Risques Majeurs » et « Attentat-Intrusion » ne seront pas joués par les élèves. En revanche, un exercice cadre qui rappelle les bons comportements sera proposé aux élèves : écoute du signal sonore, repérage des zones de rassemblement, attitude silencieuse, ...

Les exercices d'évacuation incendie seront joués par les élèves. Les flux d'élèves seront dirigés dans le même sens et n'occasionneront pas de croisement dans les couloirs. Les regroupements se feront en extérieur.

Attirez votre attention sur l'importance de ces exercices

⤴

▪ La charte de la laïcité

Lecture de la Charte. Une version enfant existe et des articles de cette charte seront étudiés dès le CE2. Encore plus importante cette année, une minute de silence a été fait lundi en hommage à Samuel Paty et la lettre aux professeurs de Jean Jaurès a été lue dans les classes de CM1/CM2 où Mr le Maire et Mme Van Boxtel était présents. Un travail durant ce mois est fait dans les classes sur les valeurs de la République.

▪ **Bilan des évaluations nationales au CP et au CE1**

Les enseignantes ont fait passer les évaluations nationales de CP et de CE1. Les enseignants ont saisi les réponses des élèves sur une application sans les corriger.

Les résultats ont été transmis aux parents.

Au CP, la résolution des problèmes et la frise des nombres toujours difficile car abstrait.

Pour les sons simples mais beaucoup de confusions de sons. La classe est assez homogène.

Pour les CE1 de la classe de CE1 et CE2, les résultats sont très bons.

Pour les CE1 de la classe de CE1, niveau très hétérogène en lecture surtout à voix haute et aussi la résolution de problème.

Une deuxième évaluation aura lieu en février au CP

▪ **Les activités aquatiques**

Les classes de CP et CE1 vont à la piscine au deuxième trimestre du 14/12 du 26/03 le lundi matin de 9h10 à 11h10, et la classe de CE1/CE2 le jeudi matin de 9h10 à 11h10 avec une classe de Cires-les-Mello. Pas de piscine pour les CM2 car le cycle 2 (CP, CE1 et CE2) est prioritaire. Actuellement, il n'y a plus de créneaux pour accueillir comme l'an passé les CM2, ils iront en 6^{ème}.

▪ **Les langues vivantes**

L'anglais est enseigné dans les classes élémentaires à partir du CP.

▪ **Les activités pédagogiques complémentaires (APC)**

Elles ont débuté au mois de septembre ; elles peuvent prendre différentes formes : une aide méthodologique, une aide pour pallier aux difficultés scolaires ou des projets. Elles ont lieu le soir de 16h30 à 17h30 pour les élémentaires et de 16h30 à 17h pour les maternelles. L'enseignant le propose à certains élèves en fonction de ses objectifs et les parents peuvent accepter ou refuser que leur enfant y participe. Ils en sont informés par le biais du cahier de liaison.

▪ **Bilan de la coopérative scolaire**

En moyenne, la coopérative de la classe est de 300 euros. Avec cet argent, chaque classe paye une partie des entrées pour la sortie scolaire et finance du matériel pour les activités

manuelles ou projet de classe. La vente des photos individuelles rapportent 30% du montant total comme la vente des chocolats.

Mr Alizar nous demande combien avez-vous eu en participation des parents cette année ? Elle s'élève à 2234 euros .

Il nous interroge aussi sur ce que nous avons fait de l'argent de l'an passé vu qu'il n'a pas été utilisé pour les sorties ? Chaque classe a gardé son budget (environ 200 euros) de l'an passé pour pouvoir organiser une sortie en fin d'année (si le protocole nous le permet).

▪ La bibliothèque

Nous ne pouvons actuellement l'utiliser. Mme Hauviller nous propose de nous amener des caisses de livres dans les classes afin de faire un prêt. Trois classes ont répondu favorablement à cette proposition : Mme Bodson, Mme Guilbert et Mme Symoën.

▪ Point sur les travaux réalisés

Le toit de Mme Robache a été réparé suite à une inondation. L'étanchéité a été refaite. Le démoussage des toits sera fait en février.

Beaucoup de travaux ont été faits dans le couloir de l'élémentaire : les fenêtres ont été changées, les fenêtres de Mme Lemaire ont été rebouchées, le faux plafond et els luminaires ont été refaits, des porte-serviettes ont été installés, les lavabos ont été changés, la peinture va être refaite aussi.

Les joints des portes de la maternelle ont été refaits. Le faux plafond de la réserve en maternelle a été refait. Tous les blocs sécurité des portes ont été changés. Tous les thermostatiques ont été changés dans toute l'école , les classes de Mme Tallon et Mme Symoën sont plus agréables (moins chaudes).

▪ Les budgets

La mairie alloue à l'école 50 euros par élève.

Pour les photocopieurs :

Les photocopies et l'entretien du Hp sont pris en charge à 100% par la mairie.

L'entretien du Toshiba est pris à 50 % par la mairie et les autres 50% sur le budget alloué à l'école : 598 euros. Les photocopies faites sur le Toshiba sont payées intégralement avec le

budget alloué à l'école soit cette année un peu moins de 200 euros. Les photocopies couleurs sont payées intégralement avec le budget alloué à l'école : environ 70 euros.

Donc pour la partie photocopie : l'école dépense chaque année un peu moins de 900 euros et la mairie 2710 euros.

La partie fourniture scolaire (cahier mais aussi la peinture ..) revient à 3900 euros.

La partie manuels scolaire et livres revient à 2500 euros .

La partie meubles revient à 1100 euros.

La partie jeux pour les maternelles revient à 500 euros.

Noël

Le chocolat chaud aura lieu comme d'habitude seulement il y aura moins de personnels et chaque classe sera sur une rangée de table. Deux services comme d'habitude.

Pour la distribution des cadeaux, elle aura lieu dans la salle de motricité. Le sapin sera décoré et les cadeaux seront mis par les ATSEMS autour du sapin de 13h50 à 14h15 en les réunissant par classe, en premier la classe de Mme Leroy, ensuite celle de Mme Bongrand et pour finir la classe de Mme Schinkler. Les parents ne peuvent pas y assister. Les enseignantes proposent de les prendre en photo avec le Père Noël.

- **Les dates des conseils d'école**

Vendredi 19 mars et vendredi 18 juin à 18h00

- **Question parents d'élèves**

Je pense notamment au problème des contenants alimentaires (en plastique) ainsi qu'au problème de gâchis alimentaire à la cantine : questions de Mme DE BOCK.

Réponse de L'ilep : comme dans toutes les cantines, il y a un peu de gâchis, mais rien d'alarmant. Nous commandons les repas chaque jour pour le lendemain. Nous recevons donc autant de repas que d'enfants sont prévus sur la pause méridienne. Le gâchis correspond au reste dans les assiettes des enfants.

Concernant les contenants alimentaires, il s'agit de barquettes en plastique supportant la chaleur du four pour la remise en chauffe. Les repas sont livrés chaque jour dans les nouvelles barquettes stérilisées. Nous lavons les anciennes, et les gardons pour nos activités manuelles.

Ne pas hésiter à venir au centre aux heures d'ouvertures. Nous sommes disponibles pour répondre à toutes les questions.

Mr le Maire demande aux parents d'élèves de sensibiliser les autres parents pour atteindre les enfants sur les serviettes en papiers qui sont jetés par terre dans les toilettes.